



HAL
open science

De l'auto-organisation des mutilés de guerre à la structuration d'une Fédération sportive pour handicapés physiques : la spécificité de la France (1954-1972)

Sylvain Ferez, Julie Thomas, Sébastien Ruffié

► To cite this version:

Sylvain Ferez, Julie Thomas, Sébastien Ruffié. De l'auto-organisation des mutilés de guerre à la structuration d'une Fédération sportive pour handicapés physiques : la spécificité de la France (1954-1972). *European studies in sports history*, 2015, 8. hal-01681465

HAL Id: hal-01681465

<https://hal.science/hal-01681465>

Submitted on 6 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/286622240>

De l'auto-organisation des mutilés de guerre à la structuration d'une Fédération sportive pour handicapés physiques: La spécificité de la France (1954-1972)

Article in *European Studies in Sports History* · January 2015

CITATIONS

2

READS

744

3 authors:



S. Ferez

Université de Montpellier

181 PUBLICATIONS 374 CITATIONS

SEE PROFILE



Julie Thomas

Université Jean Monnet

34 PUBLICATIONS 67 CITATIONS

SEE PROFILE



Sébastien Ruffié

Université des Antilles

83 PUBLICATIONS 120 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Accès aux pratiques sportives des personnes vivant avec le VIH [View project](#)



Body and culture [View project](#)

- JOUVET Ulysse, *Guide du touriste. Vichy : la vie aux bains, des eaux minérales en général et celles de Vichy en particulier : un peu d'histoire, les thermes, sources ; promenades et excursions*, Riom, Jouvet, 1862.
- NADÉAU Louis, *Voyage en Bourbonnais : Moulins, Néris, Vichy, Bourbon l'Archambaud et leurs environs*, Vichy, Bougarel, 1865.
- PEYRAUD Henri (médecin consultant à Vichy) et GAUTHRELET Émile (chimiste à Vichy), *Nouvelles recherches expérimentales sur la composition et l'action des eaux et de l'air de Vichy*, Paris, Octave Doyn, 1886.
- PIESSE Louis, *Vichy et ses environs*, Paris, Collection des guides Joanne, 1863.
- SECOND Albert, *Vichy-Séigné, Vichy-Napoléon. Ses eaux, ses embellissements, ses environs, son histoire*, Paris, Plon, 1862.
- SIMON Jules, *Vichy et ses environs, livre album pittoresque (dessins de Jules Simon, lithographies par MM. Dauzat, Cicars et Deroy)*, Vichy, Bougarel, sans date.
- VOLCEY-BOZE J.-A., *Souvenirs de Vichy*, Marseille, imprimerie Camoin, 1874.
- Archives communales de Vichy :
- Délibérations des différents conseils municipaux entre 1850 et 1870.
 - Série Gr, « Impôts sur chevaux, voitures », n° 327 : voitures à cheval et promenades en ânes.
 - Série Ir, « Police locale », pièce n° 486, « Crimes, délits et suicides ».

De l'auto-organisation des mutilés de guerre à la structuration d'une Fédération sportive pour handicapés physiques : la spécificité de la France (1954-1972)

Sylvain FÉREZ, Julie THOMAS et Sébastien RUFFIÉ

En 1944, le Dr Ludwig Guttmann, neurochirurgien juif qui a quitté l'Allemagne en 1939, se voit proposer par le gouvernement anglais la direction d'une unité de soin spécialisée dans l'accueil des blessés médullaires de l'armée de l'air à l'hôpital de Stoke Mandeville (Aylesbury, Buckinghamshire). Cette unité, qui devient bientôt le Centre national des blessures médullaires, est à la pointe de l'innovation (Bailey, 2008). Elle organise pour les patients des animations diverses, des concerts, des visites et des pratiques sportives. Outre les effets physiologiques de ces dernières, Guttmann observe leurs répercussions psychologiques positives (Gold et Gold, 2007). Les moyens importants alloués à son service (jusqu'à la fin des années 1950) sont liés à la volonté politique de favoriser la sortie de l'hôpital des blessés médullaires en vue d'une réinsertion sociale (Goodman, 1986¹). Le centre entend permettre le retour à la vie normale et au statut de citoyen productif (Anderson, 2003).

C'est dans ce cadre que, sous l'impulsion de Guttmann, les premiers Jeux de Stoke Mandeville sont organisés le 28 juillet 1948, jour de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Londres (Brittain, 2012). Ils réunissent 16 archers des hôpitaux de Stoke Mandeville et de Richmond répartis en deux équipes. Il s'agit avant tout de démontrer le potentiel des patients engagés. En 1949, la seconde édition rassemble 60 patients venant de cinq hôpitaux. En 1952, les Jeux accueillent pour la première fois une délégation étrangère : quatre vétérans néerlandais se joignant aux 130 compétiteurs.

¹ Les blessés médullaires n'étant plus voués à la mort, ni à l'hospitalisation à vie, en raison des progrès réalisés dans les traitements.

En 1953, cinq équipes viennent de Finlande, d'Israël, des Pays-Bas, du Canada et de France (Gold et Gold, 2007).

L'amicale sportive des mutilés de France (ASMF) est créée en 1954, sans aucun lien avec ces premiers participants français. Elle se structure indépendamment de l'initiative de Guttman, sous l'impulsion de plusieurs pratiquants français mutilés de guerre. Elle ne découvre d'ailleurs les Jeux de Stoke Mandeville qu'en 1955. En 1964, la toute jeune Fédération sportive des handicapés physiques de France (FSHPF) s'appuie sur les bases jetées par l'ASMF – qui devient alors un club affilié parmi d'autres – pour se structurer. Une décennie plus tard, l'orientation vers le modèle sportif se confirme. En 1977, la naissance de la Fédération française handisport (FFH) marque une nouvelle étape, avec la reconnaissance pleine et entière du mouvement par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

L'histoire des fondements du mouvement paralympique a interrogé les étapes qui conduisent des Jeux de Stoke Mandeville, une rencontre sportive à visée thérapeutique, aux Jeux paralympiques, conçus comme une compétition sportive de haut niveau (Gold et Gold, 2007 ; Steadward et Foster, 2003). Elle invite à saisir les moments de rupture dans les logiques qui mènent d'une vision de la pratique sportive fondée sur un modèle médical de prise en charge du handicap, dominant jusqu'à la fin des années 1950, à une vision renvoyant de plus en plus au modèle du sport de compétition (Brittain, 2012 ; Legg et Steadward, 2011).

La littérature sur l'histoire du mouvement paralympique tend à faire de Guttman un héros fondateur (Gold et Gold, 2007). Les Jeux de Stoke Mandeville y sont considérés comme l'origine unique du mouvement, et Guttman comme le bâtisseur incontesté, en dépit de la montée des reproches à l'égard de son paternalisme au fil du temps (Bailey, 2008 et Brittain, 2011). Pourtant, ces jeux naissent grâce au patronage et au soutien de deux organisations : à côté de l'hôpital de Stoke Mandeville, la Fédération mondiale des anciens combattants (FMAC) – organe fédérant les associations nationales d'anciens combattants créées à l'issue de la première guerre mondiale (Bailey, 2008) – joue d'emblée un rôle décisif.

Centrés sur le rôle précurseur de Guttman, sur la dynamique régionale qui se met en place autour des grands événements (Frost, 2012) ou sur les effets descendants de l'institutionnalisation du mouvement paralympique sur les organisations locales existantes (Maharaj, 2011), les travaux publiés accordent peu de place à la dynamique de production d'une offre sportive à partir des structures regroupant les mutilés et invalides de guerre, dynamique qui émerge au tournant des années 1940 et 1950 en Allemagne,

en Autriche et en France. La sociologie des associations a pourtant pointé l'écart entre les auto-organisations de personnes concernées et les organisations proposant des services pour autrui (Laville et Sainsaulieu, 2013), notamment dans le domaine du handicap (Barral *et al.*, 2000).

Dans une organisation « pour autrui », l'action produit une hiérarchisation entre des « acteurs forts » et des « acteurs faibles », alors que dans une organisation « autogérée », l'égalité entre les membres est imposée par l'identité « en handicap » et un fonctionnement fondé sur l'entraide et la réciprocité. La première est généralement associée à une action caritative qui correspond à une approche « exclusive » du handicap. Dans la seconde, les décisions sont prises dans le respect des intérêts des personnes handicapées (*empowerment*) en défendant une logique « inclusive » (Fougeyrollas, 2010). L'auto-organisation des pratiques dans le cadre des cercles d'anciens combattants est-elle génératrice de finalités propres, qui se démarquent de celles prévalant dans les services de réadaptation fonctionnelle ? Si des différences existent, quelles sont leurs conséquences organisationnelles sur les logiques de positionnement des acteurs impliqués à l'échelle nationale et internationale ?

La période étudiée s'étend de 1954 à 1972, où une scission s'opère au sein du mouvement fédéral créé en 1963. La Fédération française handisport (FFH) naît en 1977 de la réunification des deux fédérations rivales. Dès 1972 pourtant, les bases d'une fédération sportive classique sont posées. La Fédération française sportive des handicapés physiques (FRSHP) devient d'ailleurs membre du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) l'année suivante, avant d'obtenir une délégation de pouvoir du ministère des Sports en 1974. L'intégration au sein du mouvement sportif semble ainsi plus précoce en France qu'à l'échelle internationale, où il faut attendre 1989 pour que l'*International Paralympic Committee* (IPC) fédère les diverses fédérations sportives pour les personnes ayant des handicaps et intègre le Comité international olympique (CIO). Cette antériorité a-t-elle un rapport avec la structuration spécifique du mouvement français à partir d'une dynamique d'auto-organisation ?

Pour répondre à cette question, cet article s'appuie prioritairement sur l'analyse de corpus des articles parus pendant la période étudiée dans les bulletins associatifs de l'ASMF, puis ceux de la fédération sportive à partir de 1963. Ces bulletins, tous trimestriels, se succèdent et se remplacent : la *Revue des mutilés de France* (RMF, 14 numéros, 1955-1959), l'*ASMF Magazine* (ASMF Mag, 19 numéros, 1959-1964) et *Second Souffle* (SS,

29 numéros, 1964-1972²). Le lien de filiation entre l'ASMF et la FSHPP est tel que *l'ASMF Magazine*, bulletin de l'ASMF, est promu bulletin de la fédération pour quelques numéros à la création de celle-ci, avant son remplacement par *Second Souffle*. Les bulletins – dont le format se modifie discrètement au fil du temps, passant lentement du statut de simples outils de communication interne (avec des comptes-rendus détaillés des réunions et assemblées générales) au statut d'« organes de propagande » – fournissent un riche matériel pour suivre les évolutions organisationnelles reconfigurant le mouvement et les débats qu'elles suscitent.

Les points de vue minoritaires et les conflits internes sont bien sûr ici en partie étouffés, au profit des avis dominants. Ce matériel permet cependant à la fois de saisir l'évolution des discours des rédacteurs (lesquels restent globalement les mêmes sur la période, principalement des membres du bureau et des commissions) et des modes de justification des choix effectués – attestant ainsi de continuités ou de ruptures dans les finalités effectives de l'organisation – ; et les changements des stratégies organisationnelles mises en place, notamment au travers de l'analyse des liens et réseaux noués à l'échelle nationale (avec le monde de la santé et les services de rééducation, avec le monde sportif ou de l'éducation physique, avec les pouvoirs publics et les autorités gouvernementales) et internationale (avec la FMLC et les différentes organisations investies dans le sport pour « handicapés physiques », pour reprendre les termes utilisés par les acteurs de l'époque).

Le privilège accordé aux sources internes, au détriment des sources externes (et notamment de la presse), correspond au choix de centrer l'analyse sur la dynamique d'auto-organisation. Pour mieux saisir cette dernière, les données identifiées dans le corpus de textes ont été croisées et complétées grâce à un corpus d'archives orales. Une série d'entretiens sur les trajectoires de vie et formes d'engagement dans le mouvement a été réalisée avec les principaux dirigeants³.

²Ces divers bulletins ont été acquis à la Bibliothèque nationale de France (BnF) et auprès de la veuve du président fondateur de l'ASMF, Annette Berthe, pour les premiers numéros de *l'ASMF Magazine*.

³Ont été enregistrés au cours de trois entretiens (soit 5 h à 6 h chacun) : Pierre Volain, deuxième président de la fédération en 1966-1967, Annette Berthe, la veuve de son dévot Philippe Berthe, président de 1963 à 1966 et président fondateur de l'ASMF (1954-1963), Marcel Avronasart, dernier président sur la période étudiée (et qui a été auparavant trésorier de la fédération), est malheureusement décédé, et son épouse n'est pas en mesure de témoigner. Les échanges se sont appuyés sur leurs archives personnelles. Des entretiens ont aussi été menés avec dix autres dirigeants, dont un ancien trésorier de 1965 à 1973 (Pierre Cochard)

L'auto-organisation de pratiques à visée rééducative à partir des cercles d'anciens combattants (1954-1963)

Aux origines de l'ASMF, un homme, Philippe Berthe (1926-1992). Engagé dans la Résistance à 16 ans, il intègre la 1^{re} armée française suite à la libération de Dijon. En avril 1945, à 18 ans, il marche sur une mine lors des opérations pour franchir le Rhin. Dix ans plus tard, c'est lui qui persuade quelques camarades⁴ de « Rhin et Danube » (cercle d'anciens combattants de la 1^{re} armée française du maréchal de Lattre de Tassigny) de s'organiser. Ayant servis sous les ordres des maréchaux Leclerc et de Lattre, ils sollicitent l'appui de leurs veuves pour trouver des fonds et des installations. En 1954, dès sa création, l'ASMF est placée sous le « parrainage » de celles-ci. Les sources écrites, comme les divers protagonistes interrogés, identifient tous « le président Berthe » comme un héros fondateur. Il est loué pour sa force de caractère (même si elle génère souvent des accrochages) et sa pugnacité. Claude Sugny lui « tire son chapeau » : « Il s'est bagarré pour faire progresser le sport pour handicapés ». Sa réputation est brossée en une formule lapidaire, souvent répétée : « Berthe, on le foute à la porte, il rentre par la fenêtre ! »

En 1963, il quitte la présidence de l'amicale pour prendre la tête de la FSHPP, qui reste sous sa coupe jusqu'en 1966. L'autonomisation du mouvement à l'égard de son emblématique fondateur ne modifie toutefois pas le rôle central des anciens combattants de la seconde guerre mondiale. En dépit de l'arrivée d'adhérents blessés sur d'autres terrains d'opération militaire et d'adultes handicapés du civil, les deux présidents qui lui succèdent à la tête de la fédération, Pierre Volain (1966-1969) et Marcel Avronasart (1967-1980), sont aussi amputés depuis 1945. Par-delà la figure charismatique de Berthe, les premiers réseaux militaires et politico-administratifs qu'il contribue à tisser autour de l'ASMF fonctionnent durablement.

et trois anciens secrétaires généraux : Hugonette Tanguy (secrétaire générale de l'ASMF à sa création, cocréatrice de la FSHPP, secrétaire générale de 1963 à 1969 et rédactrice en chef de *l'ASMF Magazine* puis de *Second Souffle*), Georges Morin (qui lui succède comme secrétaire général en 1969) et Claude Sugny (secrétaire adjoint à partir de 1970, puis secrétaire général de 1971 à 1982).

⁴André Bordère, Etienne Chapaz, Roger Dedenis, Jacques Martin...

L'appui des anciens combattants sur leurs réseaux militaires, politiques et administratifs

Aux débuts de l'ASMF, les liens avec les militaires, les femmes de militaires et les médecins ou infirmières militaires permettent, au-delà du simple « appui moral », de contribuer à « une impressionnante campagne de presse » (Berthe, 1955, 3), mais aussi de trouver des lieux de pratique et les moyens financiers indispensables à la survie de l'amicale. Celle-ci s'appuie d'abord sur les réseaux d'anciens combattants, mais pas uniquement. Une bonne idée de l'évolution des réseaux mobilisés est fournie par les changements de la composition du comité d'honneur. Il est composé de neuf membres en 1954. En 1957, il se réorganise en se divisant en un comité d'honneur (10 membres), un comité de parrainage et d'action (7 personnes) et un comité médical. En 1961, on passe à un comité d'honneur (qui regroupe les anciens « comités d'honneur » et « de parrainage ») et un comité médical, qui réunissent respectivement 17 membres et 15 médecins. Ces effectifs évolueront ensuite au gré des années.

La première membre d'honneur est Geneviève de Gaiard de Heaulme, infirmière militaire décorée de la Légion d'honneur pour son courage en Indochine, qui entretenait des liens étroits avec Berthe et conduit, en 1955, la première délégation de l'ASMF à Stoke Mandeville. Le comité d'honneur comprend également le médecin-général Sicé (grand officier de la Légion d'honneur et compagnon de la Libération), le colonel-chef Labrousse (responsable de l'institution nationale des invalides : INI), le colonel Gloria (président de l'association « Rhin et Danube »), le président de l'association de la 2^e division blindée (association d'anciens combattants commandés par le maréchal Leclerc) et celui de l'association du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient.

Les membres du comité soutiennent la création de l'ASMF, appuyant les démarches pour obtenir des moyens de mettre en place des activités. En permettant d'instaurer le siège social de l'ASMF en son sein, « c'est Rhin et Danube [par l'entremise de son président] qui nous accorde son hospitalité générale et qui nous donne toutes facilités pour le travail de secrétariat » indique le compte-rendu de l'assemblée générale de 1956 (« Assemblée générale 1956 », 1957, 8⁵) ; tandis que le colonel-chef Labrousse met à disposition de l'ASMF des locaux, un moniteur détaché du service de

⁵Un certain nombre d'articles ne sont pas signés. Ces derniers sont cités par le début de leur titre (dans le texte et comme dans le rappel des sources imprimées utilisés en fin d'article).

rééducation de l'INI et un maître d'éducation physique et sportive de l'Institut national des sports (INS), responsable des activités sportives à l'INI.

Outre le parrainage des maréchaux (dont la protection passe également par les associations d'anciens combattants), l'appui du ministre des Armées (qui prête des véhicules pour assurer les déplacements et met à disposition ses installations et ses personnels pour organiser des rencontres⁶) et des Anciens Combattants (qui subventionnent l'amicale⁷ et font bénéficier de leurs réseaux), le soutien d'anciens officiers ou résistants sensibles à la « cause » permettent de nouer des liens avec de généreux donateurs du monde industriel. En 1957, Pierre-Louis Dreyfus, résistant, ancien de la 2^e division blindée et amateur de sports automobiles⁸, décerne à Berthe un prix récompensant le meilleur éducateur ou dirigeant sportif. Il intègre le comité d'honneur de l'ASMF en mai 1958 (« Prix Haldé », 1958, 7). Armateur, négociant et banquier, il semble un relais efficace auprès « des Firmes ». *Le Figaro* finance ainsi la publication de la *RMF* dès 1957, et sponsorise la première « rencontre sportive internationale pour mutilés » organisée à Paris en mai 1957, où Coca-Cola⁹ et la marque de vermouthe Dubonnet offrent les coupes.

On trouve aussi au comité l'officier de la Légion d'honneur Roger Stoll, membre du Conseil économique et social français, « syndicaliste convaincu » et défenseur des « revendications du commerce de détail » auprès des ministères (« Dans l'ordre... », 1961, 15). Il devient « conseiller économique » de l'ASMF en 1961. Les sources étudiées ne permettent pas de connaître les motivations exactes de ces membres du comité d'honneur, qui ne sont pas directement impliqués dans les activités sportives, mais jouent de

⁶Outre la mise à disposition d'une salle à l'INI, les comptes-rendus de rencontres qui paraissent dans le bulletin de l'ASMF attestent qu'il n'est pas rare que des militaires soient mobilisés pour permettre le déroulement de ces dernières. L'armée offre en outre fréquemment un support logistique aux rencontres (aide pour les transports, la restauration, mise en place de grandes tentes, ballage, sécurisation des lieux, etc.)

⁷Le projet de budget pour 1957 table sur 1 289 000 francs de recettes, dont 20 % proviennent de subventions des départements (45 000 francs), des communes (25 000 francs), des associations d'anciens combattants (75 000 francs), du MJS (50 000 francs), du MJS (37 500 francs) et du ministère de la Santé (37 500 francs). Voir Nicolas, 1957, 11.

⁸Il est membre de l'Automobile Club de France et de l'Académie des sports, et deviendra par la suite délégué au ministère de la Jeunesse et des Sports auprès de la Fédération des sports automobiles.

⁹Une unique publicité pour la marque américaine apparaît en dernière page du quatrième numéro de la *Revue des mutilés de France* en octobre 1956. Les sources étudiées ne permettent pas d'en dire plus.

leurs réseaux pour supporter l'amicale. L'aide apportée, qu'elle vienne des membres du comité d'honneur ou des « Firmes », semble toutefois puiser sa signification dans une logique de solidarité et d'entraide entre anciens combattants ayant acquis des positions politiques, administratives et/ou dans le secteur privé. La dette et la culpabilité à l'égard des blessés de guerre jouent probablement aussi en faveur de ceux qui sont perçus comme des héros nationaux (Doriguzzi, 1994).

Quoi qu'il en soit, jusqu'à la fin des années 1950, les réseaux militaires prévalent et permettent à l'amicale de tisser des liens avec les univers économique, politique et sportif (via l'INS). Au plan international, l'ASMF s'appuie sur les réseaux de la FIMAC, où Berthe acquiert le titre de représentant français après s'être rendu en 1956 à une « réunion sportive pour mutilés allemands » organisée par l'association des anciens combattants allemands (Berthe, 1956). Cette organisation permet apparemment de faire contrepois à la vision médicale et hégémonique de Guttmann. En France, le soutien des autorités politico-administratives passe par l'influence d'anciens combattants appelés à de hautes fonctions. Avec le temps, la diversification des réseaux institutionnels nationaux et la consolidation des liens internationaux, le rôle de ces intermédiaires devient plus relatif.

Paul Haag, ancien préfet de la Seine, grand mutilé de 1914-1918 et résistant, est nommé président d'honneur de l'amicale en 1957. Le titre n'est pas qu'honorifique, puisqu'il œuvre concrètement pour accéder à des installations sportives et obtenir des appuis financiers. L'ASMF obtient 150 000 francs de subventions du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine dès 1956. Le comité d'honneur comprend aussi Robert Baron, centriste démocrate-chrétien en charge de plusieurs ministères entre 1951 et 1962. Baron n'est pas un blessé de guerre mais, à la fin des années 1920, il a séjourné au sanatorium de Berk-Plage, où il a fréquenté le milieu « bourgeois catholique » au sein duquel les premières initiatives civiles pour le droit au travail des infirmes ont émergé. Il y a fait la connaissance de Suzanne Fouché (Stiker, 1997, 187 et 166), autre membre du comité d'honneur à partir de 1958 et fondatrice de la Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail (Laadappt).

Des la création de l'ASMF, le D^r L.-F. Ficher, directeur du centre Jean-Moulin, établissement de formation spécialisé dans le reclassement professionnel des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail¹⁰,

¹⁰ Fondé en 1948 à l'initiative de la Fédération nationale des déportés internés et résistants patriotes, l'établissement visait initialement à la réadaptation professionnelle et sociale

est membre au comité d'honneur. Ces réseaux, parmi les militants de la « réadaptation », expliquent sans doute, en 1960, l'entrée au comité de parrainage et d'action de M. Breton, directeur de la caisse régionale de la sécurité sociale de Paris. L'ASMF noue par ailleurs rapidement un contact avec l'Association des paralysés de France (APF) par l'intermédiaire d'Huguette Tanguy. Après avoir été militante à l'APF à l'adolescence, durant la guerre et sous l'Occupation, celle-ci intègre l'équipe dirigeante de l'amicale dans la seconde moitié des années 1950¹¹. Au début des années 1960, des représentants de l'APF sont présents lors des événements organisés par l'ASMF en province. En 1961, Jean Berry, secrétaire général de l'ASMF, est « aimablement » invité à Dijon pour le congrès de l'APF (« Congrès... », 1961).

Parallèlement, des liens avec le monde sportif se tissent dès la fin des années 1950, repérables dans les articles et dans la composition des comités. D'une part Gaston Roux, militaire et ancien de l'École de Joinville, qui a été directeur de cabinet de Léo Lagrange, directeur général de l'Éducation physique et des Sports (1946-1958) avant de prendre la tête de l'INS (Lever-Labry, 2003), apparaît au « comité de parrainage et d'action » fin 1958. D'autre part, la même année, une rencontre avec Maurice Herzog – ancien résistant qui vient d'être nommé haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports (1958-1966) – au sujet de la construction d'un centre sportif spécialisé pour les mutilés (« Anticipation », 1959) conduit à son entrée dans ce même comité en 1959.

Ces liens avec le monde sportif s'esquissaient en fait dès les débuts de l'amicale, puisqu'en 1955, dans le premier numéro de la *RMF*, André Bordère nous apprend que l'ASMF compte sur le dernier des neuf membres du comité d'honneur original, le D^r Jaquet, directeur de l'INS, pour obtenir des lieux de pratique. Enfin, on peut remarquer que des subventions du MJS apparaissent au budget de l'association dès les premiers exercices (« Le mot du trésorier », 1957, 11). En 1961, le nouveau comité d'honneur, outre les personnalités déjà citées – dont le D^r Jaquet, cette fois-ci au titre d'inspecteur principal à la Jeunesse et aux Sports –, comprend le D^r Héraud, nouveau directeur de l'INS, le président du Comité olympique français,

des survivants des camps de déportation. Voir <http://www.centrejeanmoulin.com/histoire-du-centre.html>.

¹¹ Née en 1924 et atteinte de polio myélique à l'âge de deux ans, c'est par l'intermédiaire de l'un de ses frères, invalide de guerre, qu'elle fait la rencontre de Berthe alors qu'elle travaille dans la presse. Entretien avec H. Tanguy le 10 juin 2009.

ainsi que Jacques Huguet, directeur du service académique à la Jeunesse et aux Sports.

Alors que Guttmann a élaboré son projet à partir d'un service hospitalier à caractère expérimental, avec le soutien du gouvernement anglais, l'auto-organisation des anciens combattants français les conduit à penser leur action en lien, certes avec les milieux de la rééducation, mais aussi avec d'autres acteurs auto-organisés militant pour les droits des personnes handicapées, avec leurs réseaux militaire et politique, et bientôt avec le monde sportif. Ceci donne une coloration particulière à leur mouvement, qui dépasse une vision strictement réadaptive.

Un projet de rééducation et de réadaptation

En 1955, la couverture du premier numéro de la *RMF*, bulletin de « propagande » de l'IASMF, fixe le cap : « Pratique du Sport en tant que moyen de rééducation et d'entraînement fonctionnel chez les Mutilés et les Infirmes ». Jusqu'en 1963, la formule est régulièrement reproduite sous le sommaire. À l'origine, l'amicale n'appréhendait pas le sport comme une fin en soi, mais comme un outil visant la rééducation et la réadaptation, c'est-à-dire le retour à la « vie normale », et notamment la « réadaptation professionnelle » (ouverture du quatrième numéro de la *RMF*).

Les statuts de l'amicale stipulent les moyens qu'elle compte utiliser pour atteindre ses objectifs (article 2 des statuts), dont la création d'un centre de rééducation. Ici, l'amicale sportive des mutilés allemands (ASMA) sert de modèle. Cette dernière, qui réunit 75 % des anciens combattants allemands (soit 40 000 adhérents), a en effet créé un centre de rééducation fondé sur des « méthodes nouvelles » grâce à l'appui des pouvoirs publics (Berthe, 1956, 9-10). Dès 1956, un rapprochement s'effectue entre l'IASMF et l'ASMA, au nom du pacifisme et de la camaraderie entre anciens combattants, alors que les relations entre Berthe et Guttmann restent froides et distantes, en raison de leur différence de statut (entretien avec Annette Berthe, 14 septembre 2009).

À la même époque, le secrétaire général de l'IASMF, Jacques Martin¹², se réjouit des succès obtenus : « La pratique du sport en France comme moyen de rééducation physique et d'entraînement fonctionnel chez les mutilés n'est plus une gageure » (1956, 3). Il lance néanmoins un « cri d'alarme » aux autorités, pointant « le retard » pris sur les pays dont les gouvernements

¹² Jacques Martin est secrétaire adjoint à la création de l'IASMF, et devient directeur-gérant du journal par la suite.

aident davantage les « diminués physiques à reprendre dans la vie la place à laquelle ils ont droit ». En France, ajoute-t-il, il a fallu que des jeunes s'auto-organisent et aillent « mendier ici et là », pour mettre en place une organisation dont l'intérêt social ne fait pourtant aucun doute.

Le déplacement d'une « délégation française » (7 nageurs de l'IASMF) aux « jeux de natation pour mutilés de Constance » de novembre 1957 offre une nouvelle occasion de signaler l'intérêt du modèle allemand, et son soutien par les pouvoirs publics : « Les enseignements à tirer de ces jeux sont simples, les Allemands ont compris depuis longtemps que le sport bien dosé est une parfaite thérapeutique fonctionnelle » (Berthe, 1957, 7-8).

À la fin des années 1950, l'idée du retard rééducatif français s'impose donc comme une évidence, et comme un argument pour les dirigeants de l'IASMF :

[S]'il est certain et regrettable que la France soit en retard sur ses consœurs européennes en matière de sport rééducatif, il ne fait aucun doute qu'elle entend combler ce retard par une activité fébrile, des initiatives audacieuses et des réalisations tangibles qui sont l'ambition même de sa jeunesse ardente (Martin, 1959a, 11-13).

Le modèle poursuivi n'est pas celui du service de rééducation de Stoke Mandeville, réservé aux militaires paraplégiques, mais celui du *Sport-Sanatorium* d'Istny, qui accueille des militaires et des civils ayant toutes sortes de déficiences. L'« établissement de cure » allemand, premier centre de réadaptation en Europe occidentale qui a été fondé en 1953, est la propriété d'une société fondée par un groupe de mutilés au sortir de la seconde guerre mondiale (Dommer, 1960). Son budget est assuré pour un tiers par cette société, pour un tiers par le Land et pour un tiers par le ministère du Travail de la République fédérale allemande. Sa gestion dépend du gouvernement fédéral. Ce centre organise chaque année douze stages gratuits d'un mois pour 80 personnes, visant « la rééducation par le sport des mutilés, sous surveillance médicale » (Jean, 1958, 14). Le bulletin de l'amicale n'en dit pas davantage. Début 1959, le *Sport-Sanatorium* demeure la référence, même dans les liens tissés avec le haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports :

Au cours d'une récente entrevue avec Monsieur Maurice Herzog, haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, nous avons entre autres questions, soulevé les conditions de création en France d'un Centre spécialisé réservé aux mutilés, militaires ou civils, où ceux-ci profiteraient d'une rééducation fonctionnelle

ayant pour base la pratique de la gymnastique et des sports. But suprême de notre Amicale sportive (« Anticipation », 1959, 15).

Contacté par l'ASMF, le Dr Bräuninger, médecin en chef du *Sport-Sanatorium* depuis 1955, évalue les conditions de création d'un centre en France¹³. Il propose son aide pour faire des plans, former un médecin et un professeur de sport. L'intention de l'ASMF est d'autant plus affirmée que deux autres centres sur le même modèle ont été créés en Bavière et en Finlande. L'idée disparaît pourtant brusquement des archives au début des années 1960. L'amicale effectue alors un tournoi qui éloigne du modèle de pratique initié à partir des centres de réadaptation fonctionnelle. Il ne s'agit d'ailleurs désormais plus de gérer un centre de ce type. Comment expliquer ce virage ? Plusieurs facteurs y concourent.

Premièrement, alors que d'un côté les centres de rééducation français ne bénéficient pas de l'avancée technologique de celui de Stoke Mandeville¹⁴, de l'autre, les groupements d'anciens combattants français ne sont pas aussi puissants que ceux qui, dans une Allemagne meurtrie par six années de guerre, regroupent des dizaines de milliers de mutilés de guerre. Dans ce contexte, aucun neurochirurgien français ne joint des moyens et de la réputation de Guttman, ni de la force des anciens combattants qui gèrent le *Sport-Sanatorium* d'Ilsny.

À ce premier facteur lié à la spécificité des situations nationales au sortir de la guerre, s'en ajoute un deuxième : un double tournant politique et législatif en matière de handicap et de sport s'opère en France dans la seconde moitié des années 1950. La loi du 23 novembre 1957, qui systématisait le problème du droit au travail et donne une définition du « travailleur handicapé », marque un succès important des associations auto-organisées de « personnes handicapées » (Barral *et al.*, 2000 ; Breen, 2003 et Doriguzzi, 1994). Elle est une étape décisive dans la vision ascendante de la réadaptation. Celle-ci tourne le dos aux anciennes représentations de l'invalidité et aux exhibitions de monstres et autres « phénomènes de foire » qui ont

¹³ Contrairement à Guttman, Bräuninger n'est pas un chirurgien de premier plan au niveau international. Il succède à un certain Seil, premier médecin-chef au *Sport-Sanatorium* (1953-1955). Sa seule publication repérable est un ouvrage publié en 1956 sous le titre *Die heilgymnastische Kur im Sportsanatorium Ilsny als Heilmassnahme der Rehabilitation und Präsentation* (littéralement : *La Cure de gymnastique de guérison dans le Sport-Sanatorium d'Ilsny comme mesure curative de réhabilitation et la présentation*).

¹⁴ Centre qui a bénéficié du maintien de l'intégrité territoriale du Royaume-Uni durant la seconde guerre mondiale, mais aussi du maintien des échanges outre-Atlantique avec les États-Unis.

perduré jusqu'au début des années 1930 (Courtine, 2006 et 2011). Avec cette loi, le discours législatif d'assimilation promeut une nouvelle logique institutionnelle fondée sur l'imitation et une idéologie de l'indistinction (Stiker, 1997).

L'année suivante, en 1958, la politique gaullienne en matière de sport et d'éducation physique connaît également un tournant avec la mise en place du haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, dirigé par Herzog (Martin, 2004). Les lois-programmes (1961-1965) mises en place au début de la V^e République permettront de pallier la faiblesse des installations sportives sous la IV^e (Amar, 1987). L'ASMF bénéficie incontestablement de cette dynamique de structuration du monde sportif par le politique. Mais si sa réorientation sportive s'inscrit dans un contexte spécifique, elle s'appuie aussi sur un éthos largement partagé par les principaux dirigeants. Tous bénéficient plus ou moins de dispositions familiales pour l'éducation physique et le sport acquises avant leur mutilation. Jeunes résistants, le plus fréquemment amputés d'un membre inférieur, tous adhèrent également à un discours de « réadaptation sociale » faisant avant tout du sport un moyen pour regagner une position et un honneur, notamment par son activité professionnelle¹⁵.

À la création de l'amicale, ces dispositions et cette revendication ne peuvent s'exprimer qu'au travers d'un projet de rééducation fonctionnelle marqué par le langage médical. La donne change fin des années 1950. Un troisième et ultime facteur y contribue, lié au succès de l'offre proposée. En 1956, l'ASMF ne compte qu'une cinquantaine de membres (Martin, 1957a, 10-11). Une poussée des adhérents est enregistrée au début de l'année 1957. Dès janvier, les effectifs doublent. Il faut toutefois attendre 1959 pour observer un « départ foudroyant », dépassant toutes les espérances. En mai le secrétaire général décompte 700 membres. Il rappelle que, après quatre années difficiles, l'amicale semblait menacée, faute de crédits ; mais « les sections de Paris, Fontainebleau, Saint-Germain, ont vu subitement leurs effectifs doubler » (Martin, 1959b, 61^b). En cette toute fin

¹⁵ En 1960, 12 des 13 administrateurs de l'ASMF (11 hommes et 2 femmes) ont 40 ans ou moins, et seulement 2 sont « sans profession ». Les 11 autres sont : chefs de services (3), officiers d'active (2), fonctionnaires à l'aviation civile et aux Ptt (2), employé d'administration privée (1), agent de maîtrise (1), dessinateur publicitaire (1), radiologue (1). Voir « L'Assemblée (...) », 1960, 5.

¹⁶ Deux ans plus tard, début 1961, on annonce 2 000 abonnés au bulletin de l'amicale (Martin, 1961a, 3). Tous ne sont cependant probablement pas des membres actifs.

des années 1950, l'ampleur prise par le mouvement ne constitue-t-elle pas un argument facilitant l'orientation vers le monde sportif ?

Le développement du sport pour « handicapés physiques »

Un essor national

Jusqu'à la fin des années 1950, il est difficile d'identifier une dynamique sportive à proprement parler. Bien sûr l'amicale participe à des rencontres sportives en France et à l'étranger (principalement à Stoke Mandeville, où elle envoie une délégation tous les ans à partir de 1955), mais lorsque la dimension de la « compétition » ou la figure du « champion » sont évoquées dans les bulletins, c'est toujours avec méfiance ou pour être décriées. Les résultats des épreuves et les questions de réglementation sont par ailleurs quasiment absents. Car l'ASMF entend préconiser « l'entraînement sportif dans un but unique de rééducation » : les rencontres sportives entre mutilés (à l'échelle nationale ou internationale) visent seulement à « comparer des résultats, des méthodes [et à] créer une émulation » (Martin, 1959c, 14-15). La dimension du spectacle sportif est également absente. Les « démonstrations » doivent être proposées à l'abri du grand public. La crainte d'une exhibition malsaine apparaît régulièrement dans les propos. En 1956, le secrétaire général du moment indique : « [Nous] ne cherchons en aucune façon à passer pour des phénomènes et à étonner les foules. Ce serait nous faire injure que de croire que nous sommes prêts à galvauder ainsi des blessures dont nous ne voulons tirer aucune vanité » (Lepelletier, 1956, 6).

Le souvenir des exhibitions de foire, qui ont perduré jusqu'au début des années 1930, pèse ici négativement. Il s'agit de rompre avec la vieille représentation (venue du XIX^e siècle) d'une infirmité associée à la difformité et à la monstruosité (Courrigne, 2006 et 2011). Le but de l'amicale est essentiellement de convaincre les autorités et les responsables des centres de rééducation de l'intérêt du sport comme moyen de réadaptation à la vie « normale », notamment pour le retour au travail. L'équilibre négocié en Allemagne entre anciens combattants (ASMA), pouvoirs publics et pouvoir médical – autour du sanatorium d'Isny – est donné en idéal. Cette orientation réadaptative, vivace jusqu'à la fin des années 1950, va s'effacer suite aux jeux « para-olympiques » de 1960.

Jusqu'à cette époque, l'ASMF n'a aucun lien avec les fédérations sportives classiques. Entre 1959 et 1961, des échanges se nouent par contre avec la Fédération française d'éducation physique (FFEP) et sa revue, *L'Éducation*

*physique*¹⁷. L'amicale associe cette dernière à la méthode promue par George Hébert. Créée sous Vichy, la FFEP fusionnera par la suite avec Ligue girondine de Philippe Tissie pour donner naissance à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (Terret, 2007). À la base de ces années 1960, la problématique rééducative semble ainsi s'inscrire dans les débats sur l'éducation physique et la place que le sport doit y prendre. Il faut dire qu'en 1958-1959, à l'heure où le haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports se met en place, et où Maurice Herzog consulte et explique sa philosophie politique, l'éducation se trouve à la croisée de plusieurs voies : « La méthode sportive n'est que l'une d'elle » (Martin, 2004, 43).

En 1956, l'organisation de la manifestation internationale de Vesoul par un comité de l'ASMF est l'occasion d'afficher le désir de diffuser « l'esprit salubre de la rééducation aux sports » partout où se trouvent des amputés et victimes de guerre (« Manifestation... », 1956, 7). La rencontre vise à faire la « propagande » d'une méthode de rééducation sportive. Un parallèle peut-il être fait avec la méthode sportive préconisée, entre autres, par Maurice Baquet (Martin, 2004¹⁸) ? L'événement n'aura finalement pas lieu.

En mai 1956, la « grande réunion sportive » organisée au stade Pierre de Coubertin par l'ASMF et l'Association des blessés de la colonne vertébrale de Garches est placée « sous la présidence effective » du secrétaire d'État à la Santé publique et à la Population. Si la rencontre est organisée dans un espace sportif, le monde sportif n'est pas convié ni concédé. La même année, en plus des sections ASMF de Paris, Saint-Germain-en-Laye, Garches, Fontainebleau et Saint-Cloud, le bureau de l'ASMF envisage d'en créer une à Berck-Plage avec l'appui du directeur du centre de la Moïère (*via* l'action de Jean Perry, 36 ans, « amputé civil » et « chef de service ») (« L'Assemblée... », 1960, 3-5), qui devient membre du comité de rédaction de *l'ASMF Magazine* en 1958, puis secrétaire général adjoint de l'amicale en 1959). D'un côté, les centres de rééducation – de l'INI et de Fontainebleau pour les « militaires », de Garches et Berck pour les « civils » –

¹⁷ *l'ASMF Magazine* reprend plusieurs articles de *L'Éducation physique*, qui est présentée en ces termes : « C'est une des rares revues qui consacre dans chacun de ses numéros une large part à la rééducation fonctionnelle par l'éducation physique » (« Relevé... », 1960, 18).

¹⁸ En décembre 1945, Maurice Baquet est le rapporteur de la doctrine d'éducation sportive présentée à l'UNS. S'il s'agit de renforcer la place du sport, il n'est pas question que ce dernier supprime les anciennes méthodes d'éducation physique, mais qu'il devienne un prolongement des bases qu'elles permettent de construire.

offrent des appuis et des lieux de recrutement. De l'autre, la perspective d'une fédération s'esquisse, pour des raisons financières entre autres :

Il nous faudra régler rapidement le problème des relations entre ces sections et l'amicale et voir si nous n'aurions pas intérêt à nous transformer en Fédération pour permettre à ces sections de bénéficier dans leurs départements de subventions indépendantes (Martin, 1957a, 11).

En novembre 1956, lors de l'assemblée générale, le trésorier invite à faire le nécessaire pour que l'ASMF « soit reconnue d'utilité publique » : « Il pense que l'amicale aurait intérêt à devenir fédération » (Martin, 1957b, 6-11). Quatre ans plus tard, en 1960, il insiste en déposant une motion sur la priorité à conférer à la propagande et au recrutement à l'échelle nationale, avec l'« organisation en France de journées de démonstration » et la « création des sections de province » (« L'Assemblée... », 1960, 3-5). Son texte est soutenu par plusieurs membres du bureau.

En mai 1957, il n'est pas question que la « rencontre sportive internationale pour mutilés » organisée par l'ASMF avec le Commissariat général du Salon des sports et du camping sous l'égide de la FMAC soit « une attraction pour le public » : seules « des personnes directement intéressées aux problèmes des mutilés en général et de la rééducation en particulier » sont conviées (« Éditorial », 1957, 3-4). La rencontre regroupe trente-six mutilés de six pays, avec des délégations britannique, allemande, hollandaise, grecque et finlandaise. On y trouve le président du Salon des sports et du camping, le secrétaire général de la FMAC (ainsi que d'autres membres de la FMAC), un journaliste de la Radiodiffusion-télévision française, ou encore le D^r Gutmann (« Rencontre... », 1957, 5).

À l'issue de l'événement, l'attention porte moins sur les bons résultats obtenus que sur ce qu'ils reflètent des moyens octroyés à la rééducation dans chaque pays. L'amicale déplore le manque d'accès aux installations, présenté comme la principale condition de l'amélioration des résultats sportifs. Non qu'il s'agisse de réaliser de meilleures performances en soi, mais plutôt « de faciliter la pratique à un plus grand nombre de camarades ». En dépit de la « volonté de vaincre », l'enjeu de la participation ne se formule ni dans la recherche de la performance, ni dans le désir d'apparaître comme des champions, comme en atteste le compte-rendu qui paraît dans le bulletin de l'ASMF :

Leur ardeur au jeu ressemblait davantage aux efforts qu'ils accomplissent chaque jour pour vaincre leur infirmité, qu'àux efforts, quelquefois surhumains, déployés

par certains, pour accomplir une performance qui dépasse la possibilité de chacun de nous (Martin, 1957a, 11).

Il faut attendre 1960, et la délocalisation des Jeux de Stoke Mandeville à Rome, pour qu'un tournant s'opère. De retour d'Italie, Berthe entend faire fructifier les « résultats obtenus par l'ensemble de la délégation paraplégique ». Certes, la comparaison avec ceux obtenus par « la délégation des sportifs normaux » quelques semaines plus tôt n'a guère de sens, et il ne s'agit pas d'effacer les « homonymes normaux », mais ce sont tout de même cinq médailles d'or (dont une par équipe), trois d'argent, deux de bronze que l'amicale rapporte de Rome (Berthe, 1960, 2-5). À l'heure où le faible nombre de médailles de la délégation française aux Jeux olympiques met le sport français en crise, et accélère la reprise en main gaullienne initiée avec la création du haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports (Martin, 2004), ces résultats sportifs deviennent un argument de poids dans les échanges noués avec ce dernier pour intégrer le monde sportif.

Le président de l'amicale s'empresse donc d'écrire au haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, qui lui répond le 3 octobre pour se réjouir du « brillant palmarès de l'équipe de France » (« Lettre du haut-commissaire... », 1960, 6). Le 11 octobre, le président du Comité national olympique et sportif français adresse à l'amicale « ses plus chaleureuses félicitations » (« Lettre du président... », 1960, 6). Le 2 novembre, c'est au tour du ministre des Anciens Combattants, qui invite Berthe à contacter l'attaché de presse de son cabinet. Si la visibilité médiatique de l'amicale reste insatisfaisante, il paraît clair que les Jeux de Rome sont « une réussite de propagande » qui a permis à « de nombreux incroyables » de reconnaître « la valeur du sport en tant que moyen de rééducation physique et morale » (Martin, 1960b, 5).

L'inscription dans un mouvement sportif international

À Rome, les dirigeants de l'ASMF qui siègent dans les instances internationales encore balbutiantes du sport pour handicapés¹⁹ y prônent l'extension des Jeux « à toutes les disciplines et surtout à toutes les catégories de handicapés » (Berthe, 1960, 2). Trois français participent aux débuts du Groupement international détenu des sports pour handicapés : Berthe en est vice-président, le D^r Maury (médecin-chef du centre de rééducation fonctionnelle de l'hôpital militaire de Fontainebleau) siège

¹⁹ Avant Rome, le rédacteur du bulletin de l'ASMF notait : « Sur le plan international, la parole est maintenant au Comité mondial en formation qui, malgré un petit malentendu, verra notre collaboration active et dévouée » (Martin, 1960a, 8).

au titre de conseiller médical et Michel Boubée (kinésithérapeute-chef du même hôpital) au titre de conseiller technique (« Un calendrier... », 1961). Début 1961, un triple constat est dressé par l'amicale suite à la participation à une réunion de ce tout jeune groupement chargé de réglementer les pratiques et les rencontres à l'échelle internationale²⁰. 1) la plupart des organisations étrangères sont des fédérations ; 2) dans certains pays, elles impliquent tous les types de handicap ; 3) une scission subsiste souvent entre mutilés « civils » et « militaires » (Boubée, 1961, 13).

Entre décembre 1960 et janvier 1961, l'ASMF enregistre « 65 nouvelles adhésions » (« Un record... », 1961, 19), se rapprochant peu à peu du millier de membres actifs. Cette poussée des effectifs semble résulter de la visibilité (médiatique entre autres) acquise par l'amicale grâce au Jeux de Rome. En retour, cette croissance encourage la stratégie de rattachement au mouvement sportif. Le bulletin de l'été 1961 figure une carte de France avec une vingtaine de points, d'où proviennent des coureurs d'anciens membres témoignant de leur fidélité : partis de région parisiens, ils souhaiteraient poursuivre un « entraînement fonctionnel et sportif ». La plupart d'entre eux interrogent ainsi la mise en place d'une organisation nationale :

Rappelons donc à tous nos correspondants que notre but prochain est de passer « Fédération ». Cette décision est prise et devient plus que jamais indispensable. [...] Nous possédons dès maintenant une liste de membres ASMF prêts à prendre en mains la responsabilité de créer ces sections et notre rôle est de grouper autour d'eux, par région, les sportifs handicapés qui le désirent. Écrivez-nous afin que nous vous mettions en contact avec eux. Car c'est à vous, plus qu'à nous, de former le noyau de ces futures sections. Ensuite, dès que l'ASMF sera officiellement passée Fédération, nous aiderons les embryons de sections à se constituer en associations locales, départementales ou régionales (Martin, 1961b, 18).

À l'automne 1961, Berthe confirme le projet fédéral, invitant à se soucier du « sort » des « adhérents isolés en province » en formant des « Sections ou Associations provinciales ». Il s'agit d'assurer la « transformation » de l'« Association en Fédération », de créer des stages de « formation de monitorat », d'établir un « calendrier des réunions techniques et sportives », de proposer des « réunions d'information et de démonstration » (Berthe,

²⁰ Lors de la réunion suivante de ce groupement, fin mai 1961, le représentant français propose « une classification internationale des différentes catégories de dimués physiques » (« Notes... », 1961, 5). Ce groupement deviendra *International Sport Organization for Disabled* (ISOD) en 1964.

1961, 2). S'il est difficile de dire dans quelle mesure et de quelle façon les liens noués avec le haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports depuis fin 1958 accompagnent cette volonté de se structurer sur le modèle fédéral, le choix de se rattacher à l'institution sportive se confirme. Au souci de former des cadres techniques s'ajoute la volonté d'essaimer sur l'ensemble du territoire national.

En avril et août 1962, naissent l'Association sportive des mutilés du Havre et l'amicale sportive des handicapés de Quésigny (créée dans un centre de rééducation fonctionnelle) ; en novembre, l'Association sportive des handicapés de la Loire. Fin 1962, la Section sportive des handicapés physiques de Berk est créée avec le soutien du Centre de réadaptation fonctionnelle des établissements hélio-marins. A la même époque, la section de tir à l'arc qui existe à l'amicale depuis 1955 devient compagnie d'arc ASMF, avec un bureau indépendant. En milieu d'année 1963, le passage au statut fédéral approche. Un appel est lancé aux « futurs adhérents » de Lozère, du Gard, d'Ardeche, de la Drôme et du Var :

Les handicapés de ces départements, qui pratiquent une discipline sportive ou désirent en pratiquer une, sont invités à se faire connaître de toute urgence au Siège national. Nous avons en effet le plaisir de les informer de la création prochaine de sections régionales regroupant ces départements (« Appel... », 1963, 21).

Cet essor national s'articule sur une dynamique internationale. À l'été 1962, au comté de Stoke Mandeville, le représentant français, Berthe, soutient l'ouverture des Jeux de Tokyo (1964) à « tous les handicaps », alors que Guttmann pense qu'il est trop tôt. L'ASMF apparaît ainsi comme le fer de lance d'une dynamique d'auto-organisation de l'ensemble des handicapés physiques, alors que le neurochirurgien semble trahir des pieds pour transformer l'organisation pour autrui (centrée sur les personnes paralytiques) qu'il a fondée. Parallèlement, suite à Rome (1960), le regard sur Stoke Mandeville change. Fin 1962, certains plaisantent : « Mi-Olympiades, mi-hermesse, rien n'y manquait » (Martin, 1962, 2).

En juillet 1963, les 29 Français présents à Stoke Mandeville reviennent avec vingt médailles d'or, quinze d'argent, treize de bronze, principalement en tir à l'arc, en natation, en escrime et en haltérophilie. Déjà, le regard se porte vers Tokyo. Une « préparation aux présélections » est prévue les 4 et 5 juillet, puis une « rencontre préparatoire aux Jeux mondiaux de Tokyo » envisagée courant décembre (« Calendrier... », 1963, 2^e de couverture). Dans les instances dirigeantes du mouvement, la structuration sur le

modèle sportif est acquise. Elle ne se fait pas sans débat, comme en atteste la controverse « pour ou contre » le sport de compétition rapportée dans les colonnes du bulletin qui paraît fin 1959 (Martin, 1959c). Le contexte du début des années 1960 permet de trancher. D'un côté, le recours au langage médical et rééducatif apparaît moins comme une nécessité, et la mise en scène publique des déficiences fait moins peur. De l'autre, l'élan sportif impulsé par la politique gaullienne offre une opportunité pour un mouvement en pleine expansion, qui peut à la fois revendiquer ses résultats sportifs aux Jeux paralympiques de Rome (par contraste avec la « bérézina » française aux Jeux olympiques) et la hausse de ses licenciés. Les dispositions sportives des pionniers de l'amicale rencontrent alors un contexte favorable à l'expression d'une réorientation stratégique vers le modèle fédéral du sport de compétition.

Mise en place et développement d'une fédération sportive (1963-1972)

Victime de son succès, l'ASMF est confrontée aux difficultés organisationnelles liées à son essor. Dès le début des années 1960, elle fait en réalité figure de fédération, mais sans disposer des moyens adéquats (Berthe, 1963). En cette fin de IV^e République, et avant la mise en place des lois-programmes de 1961-1965, elle pâtit tout particulièrement de la faiblesse des installations sportives en France (Amar, 1987). En 1964, Berthe admet rétrospectivement : « l'ASMF était arrivée à bout de souffle » (1964, 21). La mise en place d'une fédération sportive conduit, dans les années 1960, à la réglementation progressive des pratiques, la mise en place de classifications des déficiences ou niveau de handicap et à la structuration d'une saison sportive en championnat et en événements hiérarchisés, du local à l'international. C'est dans ce contexte que s'opère un étonnant renversement : jusqu'alors décrite, la figure du « champion » prend peu à peu une coloration positive. Ce retournement renvoie sans doute en partie à l'effort de revalorisation de l'image du « champion » par le pouvoir gaullien suite au cuisant échec de la délégation française valide aux Jeux olympiques de Rome (Martin, 2004). Il correspond aussi à la disparition de l'ancienne crainte de passer pour des « phénomènes de foire » (Courtine, 2012) suite aux premiers Jeux paralympiques.

²¹ On remarque que la fédération conserve pour bulletin l'ASMF Magazine pendant deux numéros (des numéros 32 et 33) fin 1965, avant finalement de le rebaptiser *Second Souffle* début 1964.

Les délégués des sections de l'ASMF et des centres de rééducation associés posent les bases d'une structure fédérale le 10 octobre 1962, où Berthe prend la tête d'un bureau provisoire. L'assemblée constitutive du 11 mai 1963 l'élit président de la Fédération sportive des handicapés physiques de France (FSHPF) officiellement reconnue le 10 août. Elle appelle par ailleurs à l'affiliation des sections sportives locales ou dépendant des centres hospitaliers (Berthe, 1963). Le mouvement dépasse désormais le millier de membres. Au plan national, il s'agit d'étendre et de décentraliser le mouvement par la création d'associations sportives locales (« Dans nos associations », 1964), mais aussi de doter la France d'équipements adaptés, de former des entraîneurs-moniteurs dans les divers sports et de multiplier les rencontres interrégionales. Des objectifs qui s'inscrivent pleinement dans le cadre du cahier des charges des fédérations sportives, mais également des transformations de fonctionnement que Maurice Herzog tente de leur imposer entre 1960 et 1966 (Martin, 2004, 84-85). Au plan international, il s'agit de maintenir le rang sportif obtenu et de créer des méthodes ouvrant la pratique du sport à tous les handicaps.

En 1964, suite aux Jeux de Tokyo, des championnats de France voient le jour, avec un nombre croissant de participants. Dans la seconde moitié des années 1960, la saison sportive se structure autour de la séparation entre niveaux régional, national et international, et de la vision pyramidale de l'extraction d'une élite. Le calendrier international s'organise autour de grands rendez-vous, tels que des Jeux européens à Saint-Étienne en 1966.

En novembre 1966, Pierre Volait prend la suite de Berthe à la tête de la FSHPF. En 1967, à peine rentré de Stoke Mandeville, l'entraîneur national de tennis de table se projette dans « l'année de préparation olympique » (Belin, 1967, 7). Le capitaine de la délégation tricolore insiste, lui, sur la nécessité de s'astreindre « au sévère entraînement que requiert une année olympique » (Morin, 1967, 8). En 1968, la France se rend donc aux « Jeux paralympiques » de Tel-Aviv avec 55 athlètes (ils étaient 20 à Tokyo en 1964) (Volait, 1968, 2). La comparaison avec les valides s'impose : « Les règlements pour handicapés doivent être respectés avec la même rigueur que pour les valides afin de donner aux performances une valeur athlétique réelle et pouvoir établir des records dignes de ce nom » (Clerc, 1967, 5).

L'ensemble des critères d'institutionnalisation sur le modèle du sport de compétition valide se met ainsi peu à peu en place : rigueur des entraînements,

logique de performance, établissement de records. L'entraîneur national de natation constate les évolutions en cours :

Beaucoup de pays font de gros efforts pour que leurs nageurs arrivent à un entraînement journalier, tel l'anglais Britton [...] qui nous a déclaré qu'il se rendait à l'entraînement cinq fois par semaine [...]. J'espère que cela incitera les nôtres à fréquenter la piscine plus d'une fois par semaine, ce qui est le cas de beaucoup de nos représentants (Gerber, 1967, 6).

Les rencontres internationales, perçues comme des moyens de mesurer les différences nationales en matière de méthodes rééducatives jusqu'à la fin des années 1950, deviennent autant d'occasions – dans et par le jeu de la concurrence – d'évaluer le niveau de l'entraînement sportif.

Fin 1967, les contacts avec le MJS s'intensifient. M. Gaudetroy est nommé « délégué du ministre » auprès de la ESHPF. Le bulletin de la fédération n'en dit pas davantage sur son rôle. On peut toutefois penser qu'il a pour mission d'inciter et d'accompagner l'alignement progressif de cette fédération sur le modèle des autres fédérations délégataires. Le 23 mars 1968, cette dernière est renommée Fédération française de sport pour handicapés physiques (FFSHP). Si les statuts changent peu (« Proposition... », 1968, 17), le fait de débiter par « Fédération française... » n'est pas anodin. Ne faut-il pas y voir une manière de se calquer sur les dénominations des autres fédérations sportives françaises et ainsi de rentrer dans les desseins du ministère de tutelle ?

Parallèlement, depuis juillet 1967, la notion de « record » apparaît officiellement dans les règlements internationaux : le Comité international de Stoke Mandeville (ISMWSF), instance fondée en 1960 pour légitimer sur les jeux de Stoke Mandeville²², précise qu'il n'enregistrera que les records du monde battus lors de rencontres nationales organisées selon les règles qu'il édicte. L'enregistrement de records dûment contrôlés par une instance internationale légitime, chargée de réglementer les pratiques, marque une nouvelle étape vers l'institutionnalisation sportive. La dynamique internationale s'articule ainsi sur celle décrite au plan national.

Cette nouveauté permet aux Français de s'illustrer aux Jeux paralympiques de Tel-Aviv. Outre les 34 médailles obtenues (15 d'or, 10 d'argent et 9 de bronze), plusieurs records de France et un record du monde tombent en athlétisme. En tir à l'arc, 36 des 40 records du monde sont « effacés des tablettes », parfois « pulvérisés » – dont dix par des Français – : « les

²² Le véritable nom de cette instance créée en 1960 est *International Stoke Mandeville Wheelchair Sports Federation* (ISMWSF).

meilleurs scores des handicapés sont ceux que réalisait les meilleurs valides il y a quelques années» (David, 1968, 15). Fin 1969, en halphéophile couchée, trouver de « futurs champions qui se méconnaissent » est l'objectif affiché par l'entraîneur national (Clerc, 1969, 7). En juin 1974, une rubrique du n° 26 de *Second Souffle* titrée « Tentative de records » annonce que Dumont a battu le record du monde poids plumes (156 kg) et Grandisire le record de France (152,5 kg).

« Champions », « vedettes » et « records » ne font donc plus peur, comme à la fin des années 1950. C'est le résultat d'une conjoncture ayant permis, en l'espace d'une décennie, l'articulation de deux mouvements : d'un côté, les représentations du handicap ont rompu avec l'imaginaire des « phénomènes de foire » et autres spectacles de monstres (Courtine, 2006 et 2011) ; de l'autre, la politique sportive impulsée par Herzog, puis mise en œuvre par le colonel Crespin, est parvenue à imposer la figure du champion (Martin, 2004).

Simultanément, on développe des moyens pour produire des performances. L'objectif d'un entraînement quotidien et rigoureux est à présent rabâché, les succès comme les échecs s'expliquant par la préparation « physique » et « psychique ». Si aucune relation n'existe encore avec les techniciens et entraîneurs du sport valide, un corps spécifique de cadres techniques nationaux se constitue au sein de la FFSHP où les kinésithérapeutes et les enseignants d'éducation physique occupent une place importante. Car l'un des enjeux explicites des rencontres nationales devient désormais de sélectionner les « meilleurs éléments » pour pouvoir rivaliser lors des « Jeux paralympiques » (Gerber, 1968, 20).

Dans ce contexte, la perception de la performance s'affine. Les records deviennent des repères orientant l'entraînement. La logique sélective s'impose.

CONCLUSION : EFFETS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX DE L'AUTO-ORGANISATION

En France, dans les années 1950, l'auto-organisation de pratiques sportives par des jeunes mutilés de guerre dans le cadre des cercles d'anciens combattants se démarque profondément de l'organisation anglaise d'activités sportives pour les patients dans les services de réadaptation fonctionnelle qui a conduit à la mise en place des Jeux de Stoke Mandeville en 1948. Bien sûr, les finalités de la pratique semblent initialement similaires, mais les réseaux de soutien et les modes de mise en œuvre divergent.

L'ASMF se calque un temps sur le modèle de l'Allemagne, où les mutilés de guerres sont gestionnaires d'un centre de rééducation à Isny. Cette proximité avec l'ancien occupant peut paraître surprenante au sortir de la guerre. Elle s'appuie sur le nombre et la place prise par les anciens combattants (dont de nombreux blessés ou mutilés) dans les deux pays, et de l'idéologie pacifiste de « camaraderie » transnationale qu'ils développent (notamment au sein de la FMAO). Ici, la Grande-Bretagne est en marge : grâce au maintien de liens transatlantiques durant la guerre, les mutilés, moins nombreux, ont pu bénéficier des progrès de la neurochirurgie et de l'essor de la rééducation fonctionnelle. À la charnière des années 1960, le contexte politique en matière de soutien à la structure sportive et l'évolution des représentations du handicap conduisent toutefois l'ASMF à opter pour une stratégie de sportivisation du mouvement.

Si les sources étudiées ne permettent pas d'écarter suffisamment les conflits inmanquablement générés par ce choix sportif, ce dernier semble correspondre aux *habitus* et dispositions des principaux dirigeants à l'origine de l'ASMF puis à la tête de la fédération (*habitus* et dispositions qui ont pu être appréhendés à partir de leurs récits biographiques). Ces sources gagneraient toutefois à être croisées avec celles des ministères de la Défense et des Anciens Combattants, mais aussi du haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports et de l'INSS²³. Cela permettrait de saisir avec plus de précisions la manière dont le processus d'auto-organisation qui mène vers le mouvement sportif s'articule sur des ressources et des dynamiques externes.

Quoi qu'il en soit, dans les années 1960, le mouvement auto-organisé français adopte alors une position spécifique, tant au plan national qu'au plan international. Ses représentants, des amputés mais aussi quelques poliomyélitiques et aveugles, entendent permettre l'articulation de la logique du sport de compétition avec l'intégration de tous les types de déficiences dans des épreuves, jusqu'alors organisées pour les seuls paralysés. Le mouvement français, caractérisé par une diversité de déficiences, devient ainsi l'un des principaux promoteurs du « tous handicaps », souvent avec l'appui du mouvement allemand. Il se heurte par contre à la résistance de la Grande-Bretagne, où Guttmann résiste à l'extension du mouvement à d'autres déficiences que la paralysie ; et où il faut attendre 1961 pour que les mutilés s'auto-organisent afin de proposer des pratiques sportives.

²³ Faute de pouvoir disposer des correspondances officielles des principaux acteurs de l'ASMF et de la FSHPF autres que celle publiées dans les bulletins.

À la fin des années 1960, la logique d'auto-organisation qui a prévalu en France et dans d'autres pays européens contribue à modifier la donne internationale en raison des expressions qu'elle prend au sein des instances et commissions qui ont été créées pour coordonner et structurer le mouvement (l'ISOD et l'ISMWSP²⁴). Les propositions des représentants français y fragilisent la position de Guttmann, et parvenant à l'imposition progressive d'un double modèle « sportif » (plutôt que rééducatif) et « tous handicaps » physiques (plutôt que centré sur la paralysie). Au début des années 1970, cette logique sportive génère également des tensions entre les personnes auto-organisées au plan national. En 1972, les divergences au sein du mouvement conduisent d'ailleurs à une scission entre la FFSHP et la Fédération française omnisports pour handicapés physiques, dont la direction est assurée par des représentants d'associations provinciales, majoritairement fréquentées par des handicapés civils, qui se sont regroupés autour des dirigeants du club de Saint-Étienne.

BIBLIOGRAPHIE

- AMAR Marianne, *Nés pour courir. La Quatrième République face au sport*, Presses universitaires de Grenoble, 1987.
- ANDERSON Julie, « "Turned into Taxpayers": Paraplegia, Rehabilitation and Sport at Stoke Mandeville, 1944-1956 », *Journal of Contemporary History*, 38, 3, 2003, 461-475.
- BALLY Steve, *Athlete First: A History of the Paralympic Movement*, Chichester, John Wiley et Sons, 2008.
- BARBAL Catherine, PATERSON Florence, STRIKER Henri-Jacques et CHAUVYÈRE Michel, *L'institution du handicap. Le rôle des associations*, Presses universitaires de Rennes, 2000.
- BRUEN Nathan, *Motspur! 70 ans de combats 1933-2003*, Paris, Association des paralysés de France, 2003.
- BRITAIN Ian, « South Africa, apartheid and the Paralympic Games », *Sport in Society*, 14, 9, 2011, 1165-1181.

²⁴ Alors que l'*International Sport Organisation for Disabled* (ISOD) prend le relais du Groupement international défilé des sports pour handicapés en 1964, l'*International Stoke Mandeville Games Federation* (ISMGF) succède à l'ISMWSP en 1972. Il s'agit là des deux principales instances internationales du sport pour handicapés jusqu'à la fin de la période étudiée. Alors que les représentants de la FMAO se trouvent à l'origine et en position de force au Groupement puis à l'ISOD, Guttmann fonde et domine les débats au sein de l'ISMWSP puis de l'ISMGF.

- BURTAIN Ian, « The Paralympic Games as a Force for Peaceful Coexistence », *Sport in Society*, 15, 6, 2012, 855-868.
- COURTINE Jean-Jacques, « Le corps anormal. Histoire et anthropologie culturelle de la définité », dans Alain Corbin, Jean-Jacques Coutine et Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps, XVI^e-XX^e siècle*, vol. 3, Paris, Seuil, 2006, 201-262.
- , *Déchiffrer le corps. Penser avec Foucault*, Grenoble, Millon, 2011.
- DONNER Wolf, *Die sozial- und staatspolitische Tätigkeit der Kriegsgroßverwundeten*, Berlin, Duncker et Humblot, 1960.
- DORIGUZZI Pascal, *L'histoire politique du handicap : de l'infirme au travailleur handicapé*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- FOUGEROLLAS Patrick, *Le Handicap, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap*, Sainre-Foi, Presses universitaires de Laval, 2010.
- FROST Dennis J., « Tokyo's other Games: The Origins and Impact of the 1964 Paralympics », *The International Journal for the History of Sport*, 29, 4, 2012, 619-637.
- GOLD John R. et GOLD Margaret M., « Access for All: the Rise of the Paralympic Games », *The Journal of the Royal Society for the Promotion of Health*, 127, 3, 2007, 133-141.
- GOODMANN Susan, *The Spirit of Stoke Mandeville. The Story of Sir Ludwig Guttmann*, Londres, Collins, 1986.
- LAVILLE Jean-Louis et SAINSAULIEU Renaud, *L'association, sociologie et économie*, Paris, Fayard, 2013.
- LEGG David et STEADWARD Robert, « The Paralympic Games and 60 Years of Change (1948-2008): Unification and Restructuring from a Disability and Medical Model to Sport-based Competition », *Sport in Society*, 14, 9, 2011, 1099-1115.
- LEVERT-LABRY Éric, « L'Institut National des Sports de 1945 à 1976 : du militarisme sportif à l'organisation rationnelle d'une politique sportive », dans Pierre Simonet et Laurent Veray (dir.), *L'Empire de Joinville : 150 ans de sport (1852-2002)*, Paris, INSEP, 2003, 107-119.
- MAHARAJ Jagdish C., « Living Disability and Restructuring International Paralympic Committee Sport in Oceania: The Challenge of Perceptions, Spatial Dispersal and Limited Resources », *Sport in Society*, 14, 9, 2011, 1211-1226.
- MARTIN Jean-Luc, *La Politique de l'éducation physique sous la V^e République. 1. L'élan gaullien (1958-1969)*, Paris, Vuibert, 2004.
- STEADWARD Robert D. et FOSTER Susan L., « History of Disability Sport: From Rehabilitation to Athletic Excellence », dans Robert D. Steadward, Elizabeth
- LA STRUCTURATION D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE POUR HANDICAPÉS PHYSIQUES
- H. Watkinson et Gary D. Wheeler (dir.), *Adapted Physical Activity*, Edmonton, University of Alberta Press, 2003, 471-496.
- STRKER Henri-Jacques, *Corps infirmes et société*, Paris, Dunod, 1997.
- TERRER Thierry, *Histoire du sport*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.
- Sources imprimées :**
- « Anticipation », *RMF*, 12, 1959, 15.
- « Appel à nos adhérents », *ASMF Mag*, 31, 1963, 21.
- « Assemblée générale 1956 », *RMF*, 5, 1957, 8.
- « L'Assemblée générale du 12 mars 1960 », *ASMF Mag*, 17, 1960, 3-5.
- « Calendrier 1963 des rencontres sportives Asmf », *ASMF Mag*, 31, 1963, 2^e de couverture.
- « Congrès de Dijon de l'Association des paralysés de France », *ASMF Mag*, 24, 1961, 10.
- « Dans l'ordre de la Légion d'honneur », *ASMF Mag*, 21, 1961, 15.
- « Dans nos associations », *SS*, 1, 1964, 15-16.
- « Editorial (par le conseil d'administration) », *RMF*, 7, 1957, 3-4.
- « Le mot du trésorier », *RMF*, 5, 1957, 11.
- « Lettre du président du CNOSEF », *ASMF Mag*, 19, 1960, 6.
- « Lettre du Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports », 19, 1960, 6.
- « Manifestation internationale », *RMF*, 3, 1956, 7.
- « Notes et commentaires sur les résultats de la réunion du comité sportif du Groupement international, Cologne, 27 et 28 mai 1961 », *ASMF Mag*, 24, 1961, 5.
- « Prix Haldé », *RMF*, 10, 1958, 7.
- « Proposition de modification des statuts », *SS*, 17, 1968, 17.
- « Relève dans la presse... », *ASMF Mag*, 20, 1960, 18.
- « Rencontre internationale à Paris », *RMF*, 7, 1957, 5.
- « Tentative de records », *SS*, 26, 1971, 24.
- « Un calendrier international des rencontres pour 1962 », *ASMF Mag*, 23, 1961, 25.
- « Un record qui ne défrayera pas la chronique! », *ASMF Mag*, 22, 1961, 19.
- BEJIN Michel, « Tennis de table », *SS*, 15, 1967, 7.

- BERTINE Philippe, « Editorial », *RMF*, 1, 1955, 3.
- , « Voyage à Berlin à l'occasion des championnats de natation des mutuels allemands, les 23 et 24 juin 1956 », *RMF*, 4, 1956, 9-10.
- , « Rencontre à Constance », *RMF*, 8, 1957, 7-8.
- , « Le mot du président », *ASMF Mag*, 19, 1960, 2-5.
- , « Rentrée Asmf », *ASMF Mag*, 24, 1961, 2.
- , « Faisons le point », *ASMF Mag*, 33, 1963, 2.
- , « Second souffle », *SS*, 1, 1964, 2.
- BOURBÉ Michel, « Le Groupement international d'étude des sports pour handicapés », *ASMF Mag*, 22, 1961, 13.
- CLARC Pierre, « Halterophilie », *SS*, 15, 1967, 5.
- , « L'haltérophilie couchée », *SS*, 23, 1969, 7.
- DAVID René, « Remarques en vrac sur le tir à l'arc », *SS*, 20, 1968, 15.
- , « Natation », *SS*, 20, 1968, 20.
- GENÈRE Adrien, « Natation », *SS*, 15, 1967, 6.
- , « Natation », *SS*, 20, 1968, 20.
- JEAN R. N., « Sport Sanatorium d'Isny », *RMF*, 10, 1958, 14.
- LEPELLETIER Claude, « Amicale sportive des mutuels de France », *RMF*, 2, 1956, 6.
- MARTIN Jacques, « Le mot du secrétaire général », 4, 1956, 3.
- , « Rapport moral », *RMF*, 5, 1957a, 10-11.
- , « Assemblée générale 1956 », *RMF*, 5, 1957b, 6-11.
- , « Réunion amicale internationale », *RMF*, 12, 1959a, 11-13.
- , « LE MOT du secrétaire général », *RMF*, 12, 1959b, 6.
- , « Pour ou contre ? », *Asmf Mag*, 13, 1959c, 14-15.
- , « L'Asmf et les Jeux de Rome », *Asmf Mag*, 18, 1960a, 8.
- , « Échos sur les Jeux de Rome », *Asmf Mag*, 20, 1960b, 5.
- , « Pour une organisation rationnelle et définitive », *Asmf Mag*, 21, 1961a, 3.
- , « Sections de province », *Asmf Mag*, 23, 1961b, 18.
- , « Vers un même idéal ! », *Asmf Mag*, 29, 1962, 2.
- MORIN Georges, « Le mot du capitaine », *SS*, 15, 1967, 8.
- NICOLAS A., « Le mot du trésorier », *RMF*, 5, 1957, 11.
- VOLAIR Pierre, « Editorial », *SS*, 19, 1968, 2.

The Limits of the Athletic Body: Is There a "Physiological Penalty" for High Performance?

JOHN HOBERMAN

*Der große Sport fängt da an,
wo er längst aufgehört hat, gesund zu sein.*

(BECHT)

Is there a "physiological penalty" for superlative or record-setting achievements in a quantifiable sport like track and field? Given the recent and dramatic developments in the men's sprinting events, let us take the opportunity to pose this question to the fastest man in the world, Usain Bolt, whose 100-meter and 200-meter times of 9.58 and 19.19 seconds astonished the world at the 2009 World Championships in Berlin. Bolt is not a sports scientist, but he is the person who is living at the edge of what is humanly possible in these events. For that reason, his reactions to these experiences are surely worth our attention. So, how did these epochal improvements upon his own world records affect Bolt's thinking about the limits of human performance? Is he concerned about running into demoralizing limits to how fast a human being can run? Does he obsess over the imminent breakdown of the muscles, tendons, and joints that make his achievements possible?

Bolt's responses to these questions after his victories cheerfully reaffirmed the Olympic dream of linear progress—*cittius, altius, fortius*—as if the crisis of human athletic limits that we have been living through over the past several decades scarcely existed. "I think I can go faster", Bolt said, "but I leave that up to my coach". "We analyze each race. We try to go through the season without risking getting injured. We see what we can